



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

RECU LE

- 1 AOUT 2019

Direction départementale
de la cohésion sociale
et de la protection des populations

Angoulême, le 24 juillet 2019

Service santé et protection animales et
environnement

Communauté de Communes
35, Avenue d'Aquitaine
Montmoreau St Cybard

Affaire suivie par : Nathalie BOURGOIN
nathalie.bourgoin@charente.gouv.fr
ddcspp@charente.gouv.fr
Tél. : 05.16.16.62.61
Fax : 05.16.16.62.77

16190 MONTMOREAU

Réf. : NB - IC 1900161

Objet : Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes d'Horte et Lavalette

Pour faire suite à votre courrier du 18 juillet 2019 concernant l'Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes d'Horte et Lavalette, je vous transmets la liste des élevages recensés à ce jour sur les différentes communes concernées :

Commune de FOUQUEBRUNE

- Élevages soumis au règlement sanitaire départemental (RSD) :

- M. GOREAU Hervé, Le Montdeau, atelier d'ovins,
- M. BOUCHEZ Jacky, Puymard, atelier de volailles,
- M. CALLENS Albert, Fougères, atelier de volailles,
- M. CALLENS Jean, La Côte, atelier allaitant et atelier laitier,
- EARL GENDREAU Christophe, Le Loubeau, atelier allaitant et atelier d'ovins,
- GAEC des Templiers, Le Loubeau, atelier laitier,
- M. MOREAU Alain, Le Sauviat, atelier d'ovins.

- Élevages soumis aux installations classées :

- aucun élevage

Commune de CHADURIE

- Élevages soumis au règlement sanitaire départemental (RSD) :

- M. BERGERO Steven, Le logis du Puy Fort Haut, atelier ovins,
- M. BIAIY Philippe, Le Pont Maillet, atelier allaitant,
- M. CASTELEYN Pierre, Puygathy, atelier d'ovins,
- EARL les BALLATRIES, Les Ballatries, atelier laitier,
- Mme MANSIERE Marie Christine, Chez Baron, atelier ovins,
- M. SIMAR Alain, Saint Acquitière, ateliers d'ovins, atelier laitier,
- GAEC RAIMONET, Chez Raimonet, atelier laitier.

- Élevages soumis aux installations classées :

- GAEC DALLIGNAC, Les Ballatries, atelier laitier à déclaration,
- M. RENAY Christian, Chez Vergnaud, atelier de volailles à déclaration.

Commune de CHAVENAT

Adresse postale : 7, 9 rue de la préfecture
CS 22303 16023 ANGOULÊME cedex

1

- Élevages soumis au règlement sanitaire départemental (RSD) :

- GAEC CHEZ GENIS, Chez Genis, atelier caprins et atelier allaitant,
- Mme MITCHELL Joanna, le Maine Lafont, atelier ovins,
- Mme CRAGG Paula, Le Maine Meunier, atelier ovins et caprins,
- M. GUILLOT MERLAUD Franck, Le petit Vignaud, atelier allaitant,
- M. VANNIER Gérard, L'amaude, atelier allaitant.

- Élevages soumis aux installations classées :

- M. BACHELIER Bruno, Le Mas Neuf, atelier volailles et de transformation à déclaration.

Commune de RONSENAC

- Élevages soumis au règlement sanitaire départemental (RSD) :

- M. BOCQUIER Philippe, Chez le faure, atelier ovins,
- EARL DE ECOFERME de L'Azure, La Chauverie, atelier caprins,
- M. GUIGNARD Quentin, Chez Pouhaud, atelier allaitant,
- M. BERTAUD Alain, Combe Merle, atelier allaitant,
- M. COUTEAU Jean-Pierre, La Roussellie, atelier ovins,
- EARL DE LA VERRERIE, La Verrerie, atelier allaitant et volailles,
- M. LAGARDE Maxime, Chez Goreau, atelier ovins,
- M. LALIEVRE Daniel, Grange neuve, atelier ovins et porcs,
- M. MOREAU Éric, Puy Belard, atelier allaitant,
- M. RESSIOT Damien, Chez Bely, atelier allaitant.

- Élevages soumis aux installations classées :

- GAEC DE BAGATELLE, Le Charbonnier, atelier laitier à déclaration,
- M. MARY Emmanuel, Le Couraud, atelier allaitant à déclaration,
- SARL ELEVAGE DES CHARBONNIERS, Le Charbonnier, atelier de volailles à autorisation.

Commune de MAGNAC LAVALETTE VILLARS

- Élevages soumis au règlement sanitaire départemental (RSD) :

- M. CERTIN Jean-François, La Vigerie, atelier allaitant,
- M. CERTIN Jacques, Maine Terrou, ateliers allaitant et laitier,
- EARL DU PLANTIER, La Signardie, atelier allaitant,
- EARL DE RODAS, Rodas, atelier allaitant
- EARL DE LA GRAUGE, La Grauyade, atelier allaitant,
- M. GAUTHIER Jean-Daniel, Lavaure,
- M. HERAUD Jean-Alain, Les Marottes, atelier laitier.

- Élevages soumis aux installations classées :

- M. DEVAIRE Bruno, Tournessou, atelier allaitant à déclaration,
- GAEC DU PUY DE MAGNAC, Chez Drilloux, atelier laitier à déclaration,

Commune de GARDES LE PONTAROUX

- Élevages soumis au règlement sanitaire départemental (RSD) :

- M. IHRY Robert, Regardeix, atelier ovins,
- M. LEYMERIE Cédric, La Davidie, atelier ovins,
- M. NIVETOUT Jean-Pierre, Lascoux, atelier ovins,
- M. BOURDEAU Marcel, La Quina, atelier ovins,

- M. JOSEPH Patrice, Laubertie, atelier ovins,
- M. LIVERTOUT Michel, La Tuilerie, atelier allaitant,
- Le chenil du Marquisat, Le Marquisat, pension canine.

- Élevages soumis aux installations classées :

- M. DUCHER Sébastien, La Peyre, chenil à déclaration à déclaration,
- Mme LIVERTOUX Sandrine, La Peyre, chenil à déclaration à déclaration,
- EARL ROSE DES VENTS, La Combe, atelier allaitant à déclaration,
- GAEC DE LA SARTRIE, La Sartrie, ateliers d'allaitantes et laitières à déclaration,

Commune de JUILLAGUET

- Élevages soumis au règlement sanitaire départemental (RSD) :

- EARL AUDOUIN, Le Bourg, atelier allaitant.

- Élevages soumis aux installations classées :

- aucun élevage.

Commune de GURAT

- Élevages soumis au règlement sanitaire départemental (RSD) :

- M. BARBEREAU Jean-Marc, Malibas, atelier laitier,
- EARL de la ROFFIE, Le Roc, atelier allaitant,
- EARL GRANDPIERRE, Le Puy, atelier allaitant,
- Mme RIPAUD SAILLOUR Annick Chez Pintier, atelier allaitant,
- SCEA de la GRANGE du PAS, Vieux La Grange, atelier allaitant.

- Élevages soumis aux installations classées :

- aucun élevage.

Commune de VILLEBOIS LAVALETTE

- Élevages soumis au règlement sanitaire départemental (RSD) :

- aucun élevage.

- Élevages soumis aux installations classées :

- EARL RICHARD, La Souche, atelier de lapins à déclaration,
- M. MARY EMMANUEL, Les Loges, atelier de porcs à déclaration.

Commune de VAUX LAVALETTE

- Élevages soumis au règlement sanitaire départemental (RSD) :

- M. ECHARDOUR Claude, Les Rues, atelier allaitant,
- M. PARVAUDEAU Dominique, L'hameau, atelier allaitant,
- Mme BOUFFENIE Nicole, Chez Gerissou, atelier atelier ovins,
- EARL DU RIVALIS, La Vallade, atelier allaitant.

- Élevages soumis aux installations classées :

- aucun élevage.

Commune de BLANZAGUET SAINT CYBARD

- Élevages soumis au règlement sanitaire départemental (RSD) :

- M. BASSOULET Robert, Le Peyrat, atelier ovin,
- EARL DUVOULTRON, Cursac, atelier laitier,
- GAEC DU MAS, Le Mas, ateliers caprin et lapins,
- M. LUCAS Thierry, La Grange du Tillet, atelier allaitant .

- Élevages soumis aux installations classées :

- EARL DANIAU Frédéric, La Ville, atelier de lapins à déclaration,
- AURL AGARD Angeline, Le Mas, atelier de lapins à déclaration,
- GAEC DE PERINE, Perines, atelier allaitant à déclaration,
- GAEC LIOTOUT, Chez Liotot, atelier laitier à déclaration.

Commune d'EDON

- Élevages soumis au règlement sanitaire départemental (RSD) :

- M. BOURREAU Vincent, Chez Poirier, atelier allaitant,
- Mme LEVEAU Madeleine, Le Mérieux, ateliers ovin et caprin,
- M. MOREAU Pascal, La Gélie, atelier allaitant.

- Élevages soumis aux installations classées :

- EARL BURGAUD, Chez Burgaud, atelier de vaches laitières à déclaration,
- EARL DES CLOS, Le Bourg, atelier allaitant à déclaration,
- GAEC DU BOIS DES DAMES, Chez Français, atelier porcin à autorisation.

Commune de ROUGNAC

- Élevages soumis au règlement sanitaire départemental (RSD) :

- M. ROUHAUD Ludovic, Chez Jean Dereix, atelier allaitant,
- M. VAN AART Marinus, Logis de Montchoix, atelier équin,
- Mme BAJOR Jacqueline, La Haute Pige, atelier caprins,
- EARL BUGUET, Le Buguet, ateliers allaitant et engraissement,
- M. PETIT Jean-Paul, Martinie, atelier allaitant,
- M. ROUHAUD Bernadette, Chez Jean Dereix, atelier allaitant.

- Élevages soumis aux installations classées :

- M. LAVEAU Jean-Michel, Barbayou, élevage de chiens à déclaration,
- ASTEC PENSION Canine, Le Bois de la Fond du Chêne, élevage de chiens à déclaration,
- M. GOUGER Michel, Le Couret, atelier allaitant à déclaration,
- GAEC DES SOURCES, Le Masmillaget, atelier allaitant à déclaration
- Mme LAFAYE Déborah, Le Masmillaget, élevage de chiens à déclaration.

Commune de COMBIERS

- Élevages soumis au règlement sanitaire départemental (RSD) :

- Mme VERGNAUD Marcelle, Rozet, atelier ovins,
- M. FERET Alain, Chez Cholet atelier allaitant,
- EARL MAINE DU LOUP Le Maine du Loup, atelier allaitant,
- M. JOSEPH marina, La Chapelle Haute, atelier de vaches laitières,
- M. PHELIPPEAU Laurent, Gravechou, atelier allaitant,

- Élevages soumis aux installations classées :

- aucun élevage.

La réglementation des installations classées prévoit que les bâtiments d'élevage et leurs annexes (fosses à lisier, plates-formes à fumier, bâtiments de stockage...), respectent une **distance minimale d'implantation de 100 mètres vis-à-vis des tiers** (hormis les logements occupés par des personnels de l'installation et les gîtes ruraux dont l'exploitant a la jouissance), des **stades, campings agréés et zones destinées à l'habitation, par des documents d'urbanisme opposables aux tiers.**

Le règlement sanitaire départemental (RSD) prévoit une distance d'implantation de **50 m vis-à-vis des tiers.**

La **règle de réciprocité** (article L.111-3 du Code rural) prévoit les **mêmes contraintes lorsque ce sont des tiers qui doivent s'implanter à proximité de bâtiments d'élevage existants et de leurs annexes.**

Afin de se prémunir d'éventuelles plaintes pour nuisances olfactives, visuelles, auditives..., de futurs riverains, je vous propose de prévoir **la même distance d'implantation** pour les tiers à venir, à savoir **100 mètres minimum vis-à-vis des bâtiments et annexes de ces élevages** concernant les exploitations soumises aux installations classées et **50 mètres minimum pour les RSD vis-à-vis des bâtiments et annexes de ces exploitations.**

Pour la Préfète et par subdélégation,
Le Chef d'unité,


Marc VIEL

